



FORMATION ACTEUR PREVENTION INITIALE AcP - ASD ^{OCPS_1}

Avec 95 accidents du travail avec arrêt pour 1000 salariés, l'indice de fréquence de l'aide et du soin à domicile est bien au-delà de la moyenne nationale. Les pathologies du dos et les troubles musculosquelettiques des membres supérieurs sont en grande partie à l'origine des maladies professionnelles du secteur. La première cause est le port de charges et l'accompagnement du bénéficiaire dans sa mobilité dans la moitié des cas.

Objectifs

Devenir Acteur Prévention du secteur de l'aide et soin à domicile (AcP ASD) en vue de participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes aidées ainsi que soi.

Public Visé

Toute personne, aidant et soignant, travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile.

Durée

21.00 Heures en présentiel en présentiel
3 Jours

Pré Requis

Aucun

Parcours pédagogique

1ère partie : Tour de table et rappel des règles sanitaires

- Présentation formateur et participants (métiers), présentation des modalités de formation, connaissances des participants sur les notions d'ALM, leurs attentes, rappel des règles sanitaires

2ème partie : La prévention des risques pour devenir acteur au sein de son entreprise ou établissement

- Les enjeux de la prévention, les différents acteurs et leurs rôles
- Les notions de dangers, risques, situations dangereuses et dommages
- Les risques liés à son métier
- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les risques et dommages potentiels liés à l'activité physique
- Participer à la maîtrise des risques dans son entreprise en proposant des améliorations se basant sur les principes généraux de prévention
- Les remontées d'information aux personnes concernées et en utilisant les modes de communication identifiés dans l'entreprise
- Les principes de sécurité et d'économie d'effort

3ème partie : Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi (14h)

- Les enjeux d'un accompagnement
- Analyse de situations d'accompagnement en prenant en compte différents facteurs afin de mettre en œuvre un accompagnement adapté et sécurisé
- Les incapacités et les aides techniques

Objectifs pédagogiques

- Savoir identifier et analyser des situations dangereuses dans son activité professionnelle afin d'agir en prévention face à ces situations.
- Accompagner la mobilité de la personne aidée en fonction de son contexte, en prenant soin de l'autre et de soi
- Savoir à qui et comment communiquer en cas de situation d'urgence ou pour soumettre des améliorations au sein de sa structure.

Version : OCPS1-20260220

● ASFO Grand Sud
Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP
Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC
Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan
Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



Méthodes et moyens pédagogiques

Pour les techniques de manutention des personnes, exercices pratiques au moyen d'un lit médicalisé, d'un fauteuil roulant, fauteuil, lève-personne électrique roulant, verticalisateur électrique, draps de glisse...

Documents de cours remis aux stagiaires, alternance entre apports théoriques et exercices pratiques de mises en situation, approche participative : échanges et retour d'expérience des participants.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur certifié par l'INRS

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat d'acteur AcP -ASD valable 24 mois qui pourra être renouvelé par une formation MAC de 14h.

Le stagiaire devra valider les critères incontournables de chaque domaine de compétences afin de valider l'ensemble de la formation.

Modalités d'Accessibilité

Accès PMR